

| | |
|---|--|
| Adoptée pour la 1 ^{ère} fois le : | 27 juillet 1996 (N ^o de résolution : 131-07-96) |
| En vigueur pour la 1 ^{ère} fois le : | 27 juillet 1996 |
| Dates des dernières révisions : | 6 février 1998, 29 janvier 2011, 16 septembre 2017, 26 novembre 2021 (modification non substantielle) |

Les termes utilisés dans cette politique* ont été spécifiquement choisis afin d'éviter le choix d'un genre sur un autre. Dans le cas où cette situation n'a pu être évitée, le genre masculin a été utilisé comme genre neutre.

Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Mots-clés

anglais, apprentissage, ayants-droits, communauté, conseillers scolaires, culture francophone, direction générale, élève, familles, français, Loi scolaire et ses règlements, membres du CSF, parent ou tuteur, partenaires, personnel du CSF, plan stratégique, programme d'étude, secrétariat-trésorerie

Raison d'être

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique est établi conformément à l'article 166-12 de la *Loi scolaire* de la Colombie-Britannique (C.-B.)* et de son règlement ministériel B.C. Régulation 213/99.

Le CSF a, selon les dispositions de la *Loi scolaire* de la C.-B.*, le droit exclusif de livrer un programme éducatif francophone à tous les élèves admissibles résidant sur le territoire sous sa juridiction sans limitation culturelle ou linguistique (ayants-droits). Le programme offert n'inclut pas un programme de langue française qui ferait également partie du programme anglais ou du programme d'immersion.

Les élèves*, les membres du personnel*, les conseillers et conseillères scolaires*, les parents et les familles, de même que les partenaires* du CSF et la communauté* en général sont invités à participer et à promouvoir la mission particulière du CSF.

Principes directeurs

Le CSF est engagé à accomplir sa mission conformément au statut légal et les pouvoirs qui lui ont été accordés en vertu de la *Loi scolaire* de la C.-B.*

La spécificité du mandat* du CSF :

- fournir une éducation de langue française aux élèves* qui la fréquentent
- protéger, valoriser et transmettre la langue française
- promouvoir le développement d'un sentiment d'appartenance aux cultures francophones

La mission reflète la spécificité du mandat du CSF :

Selon le plan stratégique du CSF 2021-2026, la mission du CSF est la suivante :

« Inspirer les communautés-écoles par une culture francophone vivante et assurer chez l'élève l'acquisition d'habiletés essentielles de vie et d'avenir ».

La vision évoque la raison d'être fondamentale du CSF :

Selon le plan stratégique du CSF 2021-2026, la vision du CSF est la suivante :

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

« Élèves et communautés engagés, francophonie épanouie ».

La langue officielle de communication au CSF :

La langue officielle de communication au CSF est le français.

Le cadre législatif ou cadre de référence : *Loi scolaire** de la C.-B., le plan stratégique du CSF 2021-2026 (approuvé en CA* public du 26 juin 2021 et dont une copie est jointe à la suite de cette politique*)

Responsable de la mise en application de la politique* : Le Conseil d'administration, la direction générale et le secrétaire-trésorier sont responsables de la mise en œuvre de la présente politique* selon leur champ de compétence respectif.

Personnes-ressources : La direction générale* (DG) et le secrétariat-trésorerie* (ST) selon leurs champs de compétences respectifs.

ÉBAUCHE

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).



Planification stratégique 2021-2026

(Pour fin d'adoption par le Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique)

26 juin 2021

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Planification stratégique 2021-2026

Mission : *Inspirer les communautés-écoles par une culture francophone vivante et assurer chez l'élève l'acquisition d'habiletés essentielles de vie et d'avenir*

Vision : *Élèves et communautés engagés, francophonie épanouie*

Valeurs : *Collaborer, engager, innover*

| PILERS | RÉSULTATS STRATÉGIQUES | |
|---------------------------------|--|---|
| | Recrutement et rétention | Inclusion |
| | Le CSF est un milieu d'apprentissage, un partenaire et un employeur de choix. | L'inclusion et la bienveillance au CSF permettent à chaque personne d'y trouver sa place et de s'épanouir. |
| RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES | | |
| Nos élèves | <p>Les approches pédagogiques sont engageantes et accessibles à tous.</p> <p>Les élèves ressentent un sentiment d'appartenance et contribuent à l'essor d'une communauté francophone unifiée dans sa diversité.</p> | <p>Les élèves à besoins divers sont inclus à part entière dans un milieu scolaire sécuritaire qui leur est adapté.</p> <p>Les élèves autochtones sont accueillis dans un environnement scolaire inclusif et culturellement adapté qui favorise leur réussite scolaire.</p> <p>Les élèves issus de la diversité sont accueillis dans un environnement scolaire inclusif qui favorise leur réussite scolaire.</p> |
| Notre personnel | <p>Le personnel ressent un sentiment d'appartenance et contribue à l'essor d'une communauté francophone unifiée dans sa diversité.</p> <p>Le processus d'acquisition de talents du CSF est proactif, à l'écoute du milieu et répond aux besoins.</p> | <p>Le personnel est outillé à répondre aux besoins des élèves et aux réalités de la communauté locale qu'il dessert.</p> <p>Le personnel est accueilli dans un environnement scolaire inclusif qui valorise la diversité.</p> |
| Nos familles et nos communautés | <p>Les familles sont fières de la qualité de l'éducation et reconnaissent la valeur ajoutée des écoles du CSF.</p> <p>Chaque communauté-école participe au développement de la stratégie de l'élargissement de l'éducation francophone, collabore à sa mise en œuvre et l'adapte à leur réalité.</p> <p>Les anciens élèves du CSF contribuent à la vie scolaire et au développement du CSF.</p> <p>Les écoles du CSF collaborent avec les communautés autochtones locales afin d'enrichir l'expérience éducative de tous les élèves et d'ancre l'école dans son milieu géographique et écologique.</p> | |